

12. Annexe 1

Grille tarifaire pour la fourniture d'électricité BôWatts par ALPIQ

Puissance souscrite	Option tarifaire BASE				Option tarifaire HEURES CREUSES									
	Abonnement mensuel		Prix du kWh		Abonnement mensuel		kWh HEURE PLEINES		kWh HEURES CREUSES					
	€HT/mois	€TTC / mois	€HT	€TTC	€HT/mois	€TTC / mois	€HT	€TTC	€HT	€TTC				
3	9,22	12,13	0,122490	0,183732			0,133110	0,196476	0,091620	0,146688				
4	10,13	13,37												
5	11,03	14,62												
6	14,33	18,73			14,33	18,73								
7	15,51	20,31	0,121320	0,182328	15,51	20,31					0,133110	0,196476	0,091620	0,146688
8	16,70	21,88			16,70	21,88								
9	17,88	23,46			17,88	23,46								
10	19,02	24,98			19,02	24,98								
11	20,15	26,50			20,15	26,50								
12	21,29	28,02			21,29	28,02								
13	22,34	29,44			22,34	29,44								
14	23,40	30,87			23,40	30,87								
15	24,46	32,29			24,46	32,29								
16	25,55	33,76			25,55	33,76								
17	26,64	35,22			26,64	35,22								
18	27,73	36,69			27,73	36,69								
19	28,91	38,26			28,91	38,26								
20	30,08	39,82			30,08	39,82								
21	31,26	41,39			31,26	41,39								
22	32,44	42,96			32,44	42,96								
23	33,61	44,53			33,61	44,53								
24	34,79	46,09			34,79	46,09								
25	35,85	47,53			35,85	47,53								
26	36,92	48,96			36,92	48,96								
27	37,99	50,40			37,99	50,40								
28	39,05	51,84			39,05	51,84								
29	40,12	53,27			40,12	53,27								
30	41,18	54,71			41,18	54,71								
31	42,26	56,16			42,26	56,16								
32	43,34	57,61			43,34	57,61								
33	44,42	59,06			44,42	59,06								
34	45,50	60,51			45,50	60,51								
35	46,57	61,96	46,57	61,96										
36	47,65	63,41	47,65	63,41										

Offre Electricité BôWatts

Offre de marché réservée aux particuliers résidant dans une commune éligible et dont la puissance est inférieure à 36 kVA
Prix indexés sur l'évolution des tarifs réglementés
Valable à compter du 1er août 2026

Votre tarif d'électricité comprend 3 parties :



Abonnement

Un abonnement au Tarif Réglementé + services personnalisés BôWatts

Le montant de votre abonnement dépend de la puissance maximale de votre compteur (exprimé en kVA) et participe aux services personnalisés BôWatts.



Consommation

Un prix du kWh aligné sur le tarif réglementé

En choisissant l'offre d'électricité BôWatts par ALPIQ, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur le prix du kWh HT par rapport aux tarifs réglementés en vigueur. L'option électricité verte origine France est comprise dans le tarif.



Taxes

Un taux identique pour tous les fournisseurs

De nombreuses taxes et contributions s'appliquent à votre contrat d'électricité. Elles sont identiques chez tous les fournisseurs d'électricité et évoluent en fonction des décisions du gouvernement.

Option tarifaire Base

Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€/mois)		Prix du kWh (en €/kWh)			
			Tarifs Réglementés		Tarif BôWatts	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
3 kVA	9,22	12,13	0,136100	0,200064	0,122490	0,183732
4 kVA	10,13	13,38				
5 kVA	11,03	14,62				
6 kVA	11,94	15,86				
7 kVA	12,93	17,20				
8 kVA	13,91	18,54	0,134800	0,198504	0,121320	0,182328
9 kVA	14,90	19,88				
10 kVA	15,85	21,18				
11 kVA	16,79	22,47				
12 kVA	17,74	23,76				
13 kVA	18,62	24,97				
14 kVA	19,50	26,19				
15 kVA	20,38	27,40				
16 kVA	21,29	28,65				
17 kVA	22,20	29,90				
18 kVA	23,11	31,14				
19 kVA	24,09	32,48				
20 kVA	25,07	33,81				
21 kVA	26,05	35,14				
22 kVA	27,03	36,47				
23 kVA	28,01	37,80				
24 kVA	28,99	39,14				
25 kVA	29,88	40,36				
26 kVA	30,77	41,58				
27 kVA	31,66	42,80				
28 kVA	32,54	44,03				
29 kVA	33,43	45,25				
30 kVA	34,32	46,47				
31 kVA	35,22	47,71				
32 kVA	36,12	48,94				
33 kVA	37,02	50,17				
34 kVA	37,91	51,41				
35 kVA	38,81	52,64				
36 kVA	39,71	53,88				

Option tarifaire Heures Creuses

Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€/mois)		Prix du kWh (en €/kWh)							
			Heures pleines				Heures creuses			
			Tarifs Réglementés		Tarif BôWatts		Tarifs Réglementés		Tarif BôWatts	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
6 kVA	11,94	15,86	0,147900	0,214224	0,133110	0,196476	0,101800	0,158904	0,091620	0,146688
7 kVA	12,93	17,20								
8 kVA	13,91	18,54								
9 kVA	14,90	19,88								
10 kVA	15,85	21,18								
11 kVA	16,79	22,47								
12 kVA	17,74	23,76								
13 kVA	18,62	24,97								
14 kVA	19,50	26,19								
15 kVA	20,38	27,40								
16 kVA	21,29	28,65								
17 kVA	22,20	29,90								
18 kVA	23,11	31,14								
19 kVA	24,09	32,48								
20 kVA	25,07	33,81								
21 kVA	26,05	35,14								
22 kVA	27,03	36,47								
23 kVA	28,01	37,80								
24 kVA	28,99	39,14								
25 kVA	29,88	40,36								
26 kVA	30,77	41,58								
27 kVA	31,66	42,80								
28 kVA	32,54	44,03								
29 kVA	33,43	45,25								
30 kVA	34,32	46,47								
31 kVA	35,22	47,71								
32 kVA	36,12	48,94								
33 kVA	37,02	50,17								
34 kVA	37,91	51,41								
35 kVA	38,81	52,64								
36 kVA	39,71	53,88								





Une offre 100% verte – Origine France

Vous bénéficiez d'une offre comprenant 100% d'électricité verte produite en France dans la région Sud-Est

	Electricité marque locale BôWatts
 Electricité 100% verte origine France - région Sud Est	inclus

Un Service public local de l'électricité

Souscrire à l'offre BôWatts, c'est bénéficier de nombreux services innovants impulsés par votre Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

Un Service public local de l'électricité	Un service de proximité	Des outils pour faire des économies
L'abonnement de l'offre BôWatts = abonnement Tarif Réglementé HT + 20% de ce tarif à qui permet la garantie de l'offre dans le temps*. Ce service personnalisé représente à titre indicatif en moyenne entre 2 à 4 % de la facture totale. *Voir les Conditions Générales d'Utilisation	Un accompagnement à la souscription Un support technique par téléphone et par mail La garantie de l'offre dans le temps	La mise à disposition d'un afficheur de consommation, le nrLINK Une plateforme de suivi en ligne L'animation de la communauté énergétique
Une offre de sérénité renégociée régulièrement pour toute la communauté		

Les avantages inclus dans mon offre

Une offre vraiment personnalisable Vous avez la possibilité de personnaliser votre offre en choisissant : le montant de vos mensualités, votre date de prélèvement, le mode de facturation. Vous changez d'avis ? Modifiez vos options en quelques clics.	Un contrat sans mauvaise surprise Les contrats ALPIQ sont sans engagement et sans frais cachés. Suivez, analysez et maîtrisez votre consommation depuis votre espace client.	Un service client à votre service Les service client téléphonique ALPIQ est basé en France et à vos côtés pour vous aider. ALPIQ est élu "Meilleure enseigne de l'année" 2026 dans la catégorie « fournisseurs d'énergie » par le magazine Capital
--	---	---

Le saviez-vous ?

Si je change d'avis, puis je revenir au tarif réglementé ?

Nos offres sont sans engagement, il vous est donc possible de revenir au tarif réglementé quand vous le souhaitez.

Est-ce que j'ai besoin de changer de compteur ?

Non, il n'y a pas besoin d'intervention lors d'un changement de fournisseur.

En changeant de fournisseur est ce que je risque une coupure d'électricité ?

Non, rejoindre ALPIQ est rapide et n'entraîne pas de coupure de courant.

Frais annexes

- 1** Pénalité de retard de paiement : 7,50 € TTC par retard
- 2** Intérêt de retard de paiement : 1,5x le taux d'intérêt légal en vigueur
- 3** Duplicata de facture de moins de 6 mois : 5 € TTC par duplicata

La grille tarifaire ALPIQ est établie sur la base des tarifs réglementés en vigueur au 1er août 2026. La réduction est calculée sur le prix hors taxes des Tarifs Réglementés de Vente d'Electricité (hors abonnement). Le prix « toutes taxes comprises » (TTC) comprend le prix hors taxes (HT) auquel s'ajoute les taxes et contributions énergie (l'Accise sur l'électricité d'un montant de 0,03062 € par kWh et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA), d'un taux de 15 %, et appliquée sur la part acheminement de votre abonnement) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 20% applicable sur l'abonnement, la CTA, la consommation d'électricité et l'Accise. Les tarifs TTC sont fournis à titre indicatifs et sont susceptibles de varier en fonction des taxes et contributions appliquées (CTA). Avec ALPIQ, vous avez la garantie qu'une quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne) équivalente à votre part d'énergie verte est injectée dans les réseaux, grâce aux garanties d'origine émises par EEX. Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment.

En cas de modification des taxes ou de leur taux, cette modification sera applicable au jour de l'entrée en vigueur de la décision réglementaire.

Version de la grille tarifaire : Grille_Tarifaire_PRIX_BOUCLE_LOCALE_01082026

L'offre d'électricité BôWatts est réservée aux particuliers résidant dans les communes dont les codes postaux sont : 69790, 69430, 69840, 69220, 69115, 69860, 69820, 69460, 69830, 69910



BôWatts, le service public local de l'électricité par votre Communauté de Communes Saône-Beaujolais

La CCSB est la première collectivité à proposer sa marque d'électricité à ses administrés.
En souscrivant à BôWatts, en tant qu'Utilisateur, vous bénéficiez de nombreux services innovants.
Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de présenter ces services dont une part de l'abonnement permet de les financer. Cette part vous garantit votre offre BôWatts dans le temps.
Votre collectivité est le tiers de confiance de cette marque locale BôWatts. Elle est garante de la bonne gestion de la marque pour vous proposer les meilleures solutions énergétiques pour consommer mieux et au meilleur prix.

1. Part abonnement BôWatts

Sur la base du TRV en vigueur au 01/08/26 (se référer à l'annexe 1 pour la grille complète)

Puissance souscrite	BASE		HEURES CREUSES	
	Abonnement mensuel		Abonnement mensuel	
	€HT/mois	€TTC/mois	€HT/mois	€TTC/mois
3	0,00	0,00		
4	0,00	0,00		
5	0,00	0,00		
6	2,39	2,87	2,39	2,87
7	2,59	3,11	2,59	3,11
8	2,78	3,34	2,78	3,34
9	2,98	3,58	2,98	3,58
10	3,17	3,80	3,17	3,80
11	3,36	4,03	3,36	4,03
12	3,55	4,26	3,55	4,26
13	3,72	4,47	3,72	4,47
14	3,90	4,68	3,90	4,68
15	4,08	4,89	4,08	4,89
16	4,26	5,11	4,26	5,11
17	4,44	5,33	4,44	5,33
18	4,62	5,55	4,62	5,55
19	4,82	5,79	4,82	5,79
20	5,01	6,01	5,01	6,01
21	5,21	6,25	5,21	6,25
22	5,41	6,49	5,41	6,49
23	5,60	6,73	5,60	6,73
24	5,80	6,95	5,80	6,95
25	5,98	7,17	5,98	7,17
26	6,15	7,38	6,15	7,38
27	6,33	7,60	6,33	7,60
28	6,51	7,81	6,51	7,81
29	6,69	8,02	6,69	8,02
30	6,86	8,24	6,86	8,24
31	7,04	8,46	7,04	8,46
32	7,22	8,67	7,22	8,67
33	7,40	8,89	7,40	8,89
34	7,58	9,10	7,58	9,10
35	7,76	9,32	7,76	9,32
36	7,94	9,53	7,94	9,53

2. Définitions des services

- Avoir la sérénité d'une offre d'électricité 100% verte d'origine française (quart Sud Est de la France) en restant plafonnée au TRV chez notre partenaire, votre fournisseur d'énergie électrique ALPIQ France,
- Bénéficier en tant qu'Utilisateur fidèle - ou nouvel Utilisateur - de chaque évolution tarifaire (avantages pour toute la communauté énergétique),
- Conseil Utilisateur de proximité basé à Belleville-en-Beaujolais,
- Accompagnement à la souscription (téléphone, mail, rendez-vous),
- Mise à disposition des équipements nrLINK. Cet outil antigaspi, connecté au compteur LINKY vous permet de visualiser en temps réel vos consommations,
- Accès à la Plateforme en ligne pour un suivi précis de vos consommations (minute par minute),
- Support technique par téléphone ou mail,
- Animation de la communauté énergétique.

Car souscrire à BôWatts c'est appartenir à la Communauté d'Energie du Beaujolais pour :

- Se réappropriier l'énergie : c'est le premier pas dans la transition énergétique de votre territoire,
- Participer au projet de la collectivité d'une production d'électricité locale. La CCSB travaille en parallèle au développement de moyens de production d'électricité renouvelable sur le territoire (en particulier le photovoltaïque).

3. Durée

Les présentes CGU sont en vigueur pour la durée du contrat de fourniture d'électricité BôWatts par ALPIQ.

4. Prérequis d'utilisation du service nrLINK

Récupération, accès, obligations

Le matériel nrLINK est à récupérer en Mairie de Belleville-en-Beaujolais ou de Deux-Grosnes sur présentation du mail envoyé à la suite de la souscription.

Il est rappelé que l'Utilisateur devra consentir à la communication et au traitement de ses données en conformité avec le Règlement général européen (2016/679) sur la Protection des données personnelles.

L'accès de l'Utilisateur au service nrLINK prévu aux termes des présentes CGU est subordonné à :

- la conclusion d'un contrat de fourniture BôWatts par ALPIQ,
- disposer d'un compteur LINKY téléopérable avec TIC et avoir accès à la TIC pour pouvoir connecter l'Équipement,
- disposer d'un accès Wifi connecté à la box internet de l'Utilisateur (à ses frais) permettant une communication avec l'Équipement.
- le compteur LINKY se trouve au sein du logement ou à une distance maximum de 10 mètres s'il est en extérieur ou sur le palier.

L'Utilisateur s'engage à :

- se conformer aux prérequis techniques listés dans la Documentation,
- ne pas altérer le fonctionnement des Équipements nrLINK par une quelconque manœuvre,
- utiliser les Équipements conformément aux présentes conditions d'utilisation et au mode d'emploi,
- restituer les Équipements nrLINK en cas de résiliation de contrat de fourniture BôWatts et le retourner à la mairie de Belleville-en-Beaujolais.

Modalités d'utilisation : installation, fonctionnement, interdictions

L'installation des Équipements nrLINK doit être effectuée conformément à la procédure établie et dans le respect des règles de l'art, des lois, des réglementations et des normes en vigueur.

A compter de la mise à disposition de l'Équipement nrLINK et jusqu'à sa restitution, l'Utilisateur demeure le gardien de l'Équipement nrLINK, à charge pour lui de s'assurer pour les dommages qui lui seraient causés ou qu'il pourrait causer à la suite d'une manipulation de l'Équipement nrLINK qui ne serait pas conforme au CGU ou à la Documentation, et de vérifier au besoin que ses assurances lui apportent la couverture pertinente. En particulier, l'Utilisateur demeure responsable de tels dommages et répond du vol, de la perte et des détériorations éventuels des Équipements nrLINK installés sur son Site.

En cas de dysfonctionnement des Équipements nrLINK mis à disposition de l'Utilisateur, les Parties conviennent que la CCSB pourra réaliser le diagnostic à distance. Il pourra être proposé à l'Utilisateur le remplacement des éléments défectueux, sous la réserve que ladite défectuosité ne soit pas due à un manquement de l'Utilisateur (mauvaise utilisation, dégradation imputable à l'Utilisateur, négligence...).

L'Utilisateur s'interdit toute utilisation non autorisée de l'Équipement nrLINK; toute diffusion et/ou commercialisation de l'Équipement nrLINK; toute intervention sur les programmes informatiques composant l'Équipement nrLINK quelle qu'en soit la nature ; toute mise à disposition ou utilisation de l'Équipement nrLINK, de manière directe ou indirecte, au bénéfice d'un tiers, à titre gracieux ou onéreux, notamment par location, cession, prêt ; de perturber ou interrompre le fonctionnement de l'Équipement nrLINK; de tenter de sonder, de scruter, de démonter, de décompiler, de procéder à de la rétro-ingénierie ou de tester la vulnérabilité de l'Équipement nrLINK, ou encore d'enfreindre les mesures de sécurité. L'Utilisateur doit immédiatement prévenir la CCSB par écrit si tout tiers s'approprie un accès non autorisé à l'Équipement nrLINK et/ou en cas de difficultés liées à l'Équipement nrLINK.

5. DROITS RESERVES

Sous réserve des droits limités expressément concédés au titre des présentes, tout élément composant l'Équipement nrLINK y compris les logiciels et programmes informatiques qui y sont intégrés, de quelque nature qu'ils soient, sont soit la propriété de la CCSB, soit la propriété de tiers. Ils sont protégés au titre des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, de sorte que toute utilisation illicite par l'Utilisateur l'expose à des sanctions civiles et/ou pénales. Aucun droit autre que ceux expressément consentis au titre des présentes CGU n'est accordé à l'Utilisateur. L'Utilisateur s'interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, audits droits de propriété intellectuelle.

La CCSB reste propriétaire de l'Équipement nrLINK. Par conséquent, est interdite toute revente, nantissement, prêt ou cession de l'Équipement de quelque nature que ce soit.

6. SECURITE

La CCSB s'engage à faire ses meilleurs efforts pour maintenir des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des Données de l'Utilisateur comme indiqué dans la Documentation. La CCSB peut être amenée à modifier et/ou suspendre les services notamment pour des raisons de sécurité. En cas de modification nécessaire des services et/ou de l'Équipement nrLINK, la CCSB en informera l'Utilisateur. Si l'Utilisateur ne réalisait pas les modifications préconisées et que les services qu'il a souscrits devenaient inutilisables, alors la responsabilité de la CCSB ne pourrait être engagée.

7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Lors de la souscription à la Plateforme et pendant sa durée, l'Utilisateur doit communiquer à la CCSB des données à caractère personnel et les tenir à jour via son espace sur ladite Plateforme.

Conformément aux articles 35 et suivants de la loi informatique et libertés (6 janvier 1978), vous disposez d'un droit d'accès, de communication, de rectification et de suppression des données collectées qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à l'adresse suivante : info@bowatts.fr.

8. MISE EN GARDE et RESPONSABILITE

La CCSB ne garantit à aucun moment l'exactitude, la précision, et la mise à jour des Données, dont dépendent l'exécution des CGU. En conséquence, l'Utilisateur est conscient des éventuelles imperfections qui peuvent intervenir lors de la fourniture des services et ne peuvent être susceptibles d'être qualifiées de manquement aux CGU et constituer une raison suffisante d'entraîner la résiliation de ce dernier et/ou d'engager la responsabilité de la CCSB à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de la CCSB ne peut être engagée dans les cas suivants :

- survenance d'un évènement de force majeure ;
- dommages subis par l'Utilisateur et causés par ses propres agissements.

L'Utilisateur est responsable de l'ensemble des obligations lui incombant en application du Contrat. Il est seul responsable de son Installation Intérieure.

9. MODIFICATION DES CGU

La CCSB se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les prestations et services offerts. Les nouvelles conditions d'utilisation seront portées à la connaissance de l'Utilisateur par courriel ou en ligne (via l'espace Utilisateur). L'Utilisateur continuant à utiliser ces services accepte automatiquement les nouvelles conditions générales d'utilisation.

10. FIN DU CONTRAT

L'Utilisateur peut résilier à tout moment son contrat de fourniture BôWatts auprès d'ALPIQ.

En cas de résiliation pour quelque cause que ce soit, l'Utilisateur s'engage à restituer à la CCSB, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la prise d'effet de la résiliation, les Equipements nrLINK mis à sa Disposition (afficheur, son alimentation et la prise TIC).

En cas de retard dans la restitution de l'Equipement nrLINK, l'Utilisateur sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 75€ (TTC), sans préjudice de tout dommage et intérêt auquel la CCSB pourrait prétendre.

11. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGU sont régies par le droit français.

L'Utilisateur et la CCSB s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour régler à l'amiable tout différend né de la formation, l'interprétation et l'exécution des présentes CGU. Le service BôWatts de la CCSB est à la disposition du Client pour répondre à toute réclamation. Ses coordonnées :

Communauté de Communes Saône-Beaujolais – Service BôWatts

105, rue de la République – 69220 Belleville-en-Beaujolais

ou par courrier électronique à l'adresse info@bowatts.fr .

ou par téléphone au 06.75.08.20.15.

En tout état de cause, les modes de règlement amiable des litiges étant facultatifs, chacune des Parties est libre de saisir à tout moment les juridictions nationales compétentes.